



Orange-SA

Salaires 2015 : provocation ou négociation ?

Paris
le 18 mars 2015

Après deux séances de négociation, on s'interroge.

Des provocations, il y en a pour tout le monde :

- salarié-es de droit privé de B à D : 108€ annuels (soit un 0,4% en moyenne) et 72€ annuel de plus pour les salaires < 26 000€

- fonctionnaires de B à D : RIEN

- salarié-es de D Bis à G tout statut : pas d'augmentation collective pour les salaires > 38000€, 84€ pour les salaires < 38000€, et 0,4% en augmentation individuelle.

Mais pour « fluidifier l'emploi »... il y a encore des moyens !

C'est déjà 0,5% des salaires annoncé pour prendre des décisions secrètes d'augmentation : les mesures emploi compétences (MEC).

Et pour les promotions, un budget de 0,4% des salaires des B à D et 0,2% des salaires pour les D bis à G.

Ce n'est plus une négociation salariale, c'est le déroulé des priorités de l'entreprise.

Alors que la direction continue d'arroser généreusement les actionnaires avec plus de **2,1 milliards d'€** versés pour cette seule année, alors qu'elle perçoit sans condition plus de **105 millions d'€** de crédit compétitivité emploi, après les **74 millions** de 2014, c'est une attaque frontale contre les salarié-es.

Sud agit pour que le front syndical se construise et s'oppose à ces orientations dans l'intérêt de tou-tes les personnels, quels que soient leur niveau, et leur statut :

- + 100 € / mois sur nos salaires,
- reconnaissance de l'expérience avec augmentation à l'ancienneté et/ou échelon supplémentaire,
- réduction des écarts salariaux,
- des promotions à hauteur des attentes,
- date d'application au 1er janvier,
- un 13ème mois,
- attribution du complément pour charge de famille,
- la prévoyance santé.

**Agissons, protestons,
signons la pétition en ligne :**
<http://orangenao2015.sudptt.org/>